



Conseil Municipal du 17 juillet 2017
20h30 salle du Conseil Mairie

Ordre du jour

- Approbation du dernier compte rendu
- Délibération signature actes de ventes de chemins ruraux
- Délibération signature actes d'achats de terrains
- Questions diverses

Présents :

Benoit DESENLIS Maire – Patrice DELLA VEDOVE 1^{er} Adjoint – Franck PILATI 2^{ème} Adjoint
Jean BIANCHINI - Jean Luc DELLA VEDOVE - Arnaud LAILLE - Sandra PERES - Chantal
GOULU MARTINAT - Virginie GOUTX – Chantal GOULU-MARTINAT

Excusé(s) avec procuration : CAZES Patrice 3^{ème} Adjoint donne procuration à
Benoit DESENLIS ; DELLA-VEDOVE Patrice donne procuration à Franck PILATI

Excusé(s) sans procuration : DELLA-VEDOVE Jean-Luc

Absent : GOUTX Virginie

Secrétaire de séance : Jean Luc DELLA VEDOVE

Le quorum étant atteint avec 06 conseillers sur 10, le conseil municipal peut se réunir et délibérer.

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le dernier compte rendu du conseil municipal a été approuvé à l'unanimité.

- **DELIBERATION POUR POUVOIR DE SIGNATURE D'ACTES D'ACHAT DE TERRAINS**

Le maire explique à l'assemblée le projet d'achat de terrain autour de la chapelle « de LAMENSE » afin de réaliser un parking.
Ce parking entre dans le cadre du projet touristique du PETR « Chapelles et vins »

Le Maire propose au conseil Municipal de délibérer et propose de lui accorder le pouvoir de signature pour tous les actes correspondants à l'achat de terrains :

VOTE POUR CETTE DELIBERATION

POUR : 8
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **DELIBERATION POUR POUVOIR DE SIGNATURE D'ACTES DE VENTE DE CHEMINS RURAUX**

Le maire informe à l'assemblée le projet de vente du chemin rural de « Castex » aux riverains. Il informe celle-ci des modalités à réaliser pour cet acte et demande son accord pour lui confier le pouvoir de signature de tous types de documents notariés et autres (bornage, estimation des domaines etc.) correspondants à la vente de chemins ruraux.

Le Maire propose au conseil Municipal de délibérer et propose de lui accorder le pouvoir de signature pour tous les actes correspondants à la vente de chemins ruraux :

VOTE POUR CETTE DELIBERATION

POUR : 8
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

• **QUESTIONS DIVERSES**

➤ Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30 heures

Le Maire,

Benoit DESENLIS